



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 23 décembre 2014

L'ESCLAVAGE PAS MORT

Comme chaque année, la commémoration de la libération des esclaves de décembre 1848 est célébrée par des milliers de Réunionnais qui ne veulent pas oublier ce que les esclavagistes ont fait endurer à leurs ancêtres. Le décret de 1848 a permis de rendre la "liberté" à 62 000 hommes et femmes à qui les capitalistes de l'époque déniaient tout droit et toute reconnaissance d'humanité. Liberté toute relative car le représentant de l'Etat français, Sarda Garriga, fit une déclaration menaçante à leur endroit leur intimant de faire preuve de fidélité à leurs patrons et de continuer à travailler jusqu'à ce que la coupe de la canne soit terminée...

Les souffrances des ex esclaves n'étaient pas terminées pour autant. L'esclavage fut remplacé par l'esclavage salarié et aussi par le recours aux engagés dont le sort ne différait pas de celui réservé aux esclaves. Car si l'enveloppe changeait, le fond du système restait le même : l'exploitation de la force de travail de dizaines de milliers d'ouvriers par une minorité d'exploiteurs.

Si dans les colonies des pays développés le système esclavagiste a été aboli, la pratique esclavagiste a continué à persister dans de nombreux pays, voire en tant que système comme en Mauritanie. Les organisations humanitaires ont ainsi recensé cette année 38 millions d'esclaves partout dans le monde. Dans certains pays, tels ceux du Golfe, le développement économique et la richesse de la classe dominante vont de pair avec l'exploitation extrême des travailleurs immigrés. Au Brésil ce sont les grands propriétaires fonciers qui ont droit de vie et de morts sur leurs ouvriers agricoles.

En fait le système capitaliste qui est basé sur l'exploitation d'une majorité de la population par une minorité de privilégiés est foncièrement incapable d'en finir avec la maltraitance des travailleurs, y compris la plus extrême, car c'est de cela que la classe capitaliste vit et tire ses profits.

ABOLITION DU SALARIAT !

A la Réunion, à Sainte Rose par exemple, un propriétaire foncier se permet de prélever jusqu'à 75 % du salaire d'un ouvrier sous prétexte qu'il n'aurait pas de travail à lui donner. Dans nombre de magasins, en cette période de "fêtes", les patrons obligent leurs employés à travailler sept jours sur sept plusieurs semaines de rang. Dans le transport, les pressions des patrons sont permanentes sur les chauffeurs qui travaillent bien au-delà des limites autorisées et ont droit de surcroît aux injures et menaces de licenciement de leurs employeurs s'ils se rebellent.

L'esclavage est fini. Le salariat a pris le relais. Aujourd'hui, c'est l'exploitation des salariés qui permet au patronat de s'enrichir.

Comme pour l'esclavage, les travailleurs doivent aujourd'hui secouer le joug du système capitaliste et se battre pour instaurer un nouvel ordre social plus juste.

HOLLANDE, C'EST CADEAU POUR LES PATRONS !

Eric Wuillai, président de Fédération des Promoteurs Immobiliers de la Réunion et PDG de Cbo Territoria, vient d'adresser une lettre de remerciement à Hollande dans le Journal du Dimanche pour avoir décidé de porter le plafond de défiscalisation dans l'immobilier de 10 000 à 18 000 euros. Lui qui doutait encore en octobre de la parole présidentielle est à présent rassuré. Hollande tient toujours ses promesses quand il s'agit du patronat.

Et puis Wuillai qui se vante d'être poli avec son bienfaiteur de l'Elysée ne devrait pas omettre de le remercier aussi pour tous les autres cadeaux dont le patronat a été gratifié cette année : Pacte de Responsabilité

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

de 40 milliards, Loi de Développement économique de l'Outre Mer, ANI, etc. !

PATRONS DU BTP : ILS PLEURENT LA BOUCHE PLEINE

A l'heure où les carnets de commande des grosses entreprises du BTP se garnissent à nouveau – ils ont augmenté de 30 % en une année – leurs dirigeants viennent de pousser leur cri d'orfraie en annonçant ni plus ni moins que « la filière était menacée de disparaître à la Réunion ».

Il y a quelques temps, les patrons du BTP avaient manœuvré de la sorte et avaient manifesté bras dessus, bras de dessous, avec certains dirigeants syndicalistes jusqu'à la préfecture pour réclamer des commandes et de nouvelles aides de l'Etat.

On peut dire qu'ils ont été entendus cinq sur cinq par le gouvernement et largement servis... pas comme les milliers d'ouvriers du BTP au chômage qui n'ont toujours pas retrouvé d'emplois et n'ont eu droit à aucune aide supplémentaire de l'Etat.

Mais aujourd'hui les jérémiades du patronat du bâtiment visent aussi un autre but, c'est de faire passer l'idée parmi les travailleurs et leurs organisations syndicales qu'ils n'ont pas les moyens d'augmenter les salaires et qu'ils devront continuer à se serrer la ceinture. Cette propagande est d'ailleurs relayée au plus haut niveau politique puisque Sapin, le ministre des Finances, vient de déclarer qu'il n'y aurait pas de coup de pouce pour le SMIC début 2015, précisant « On ne va pas aujourd'hui se battre pour faire en sorte que les entreprises puissent maîtriser leurs coûts et d'un autre côté l'augmenter de manière indifférenciée pour l'ensemble des entreprises ».

Une augmentation du salaire minimum limitée à 0,8 % au 1^{er} janvier vient d'ailleurs d'être annoncée.

Les travailleurs, les militants de la CGTR, ne doivent pas se laisser bernier par les patrons et leurs amis au gouvernement. Ils doivent exiger les augmentations qu'ils jugent nécessaires d'obtenir pour satisfaire leurs besoins. Un point c'est tout !

PAS DE TRÈVE POUR LES LUTTES



L'approche des fêtes de fin d'année n'est pas synonyme de trêve dans les luttes. Ainsi les Officiers Pilotes de Ligne d'Air Austral ont déposé un préavis de grève pour une augmentation de 12 % de leurs salaires sachant que le prix du kérosène a baissé récemment de 40 % permettant à leur entreprise d'augmenter ses marges. Ils n'ont finalement pas eu besoins de passer aux actes, Malé, leur PDG, a préféré, en cette période de grands départs, leur accorder 2 %, la rémunération progressive des heures de nuit et un système d'indemnisation pour leurs déplacements. L'entreprise, soi-disant « fragile » s'est révélée capable de payer...

Il y a eu aussi la mobilisation des employées de la Croix Rouge, celle des ouvriers de la Sicalait, la mobilisation solidaire autour des quatre délégués de So Prestiles pas payés depuis quatre mois.

Des luttes, il y en a eu des dizaines tout au long de l'année parce que les travailleurs n'acceptent pas leur sort et c'est tant mieux.

Alors en cette fin d'année, si nous avons un souhait à formuler, c'est que ces luttes se multiplient et se rejoignent dans un grand mouvement pour faire reculer gouvernement et patronat en 2015 !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68